

fluence délétère du milieu dans lequel ils vivent, et pour cela, si la chose est possible, leur faire passer les mois d'été à la campagne. Ce sera les soustraire, du même coup, à une des principales causes prédisposantes de la diarrhée infantile, la chaleur. Que l'on n'oublie pas qu'il faut avant tout aux enfants un air pur. Si le séjour à la campagne est impossible, comme il l'est toujours pour un grand nombre de familles pauvres, on devra promener les enfants au grand air, dans les jardins publics, ou dans les rues exposées à l'action *purifiante* et vivifiante des vents, observant toujours dans ces sorties les règles de la prudence et de l'hygiène en ce qui concerne les vêtements des enfants. Ces vêtements ne devront pas être trop légers, ni l'être trop peu. La tête du baby devra être suffisamment protégée contre l'action directe des rayons du soleil, etc. La mesure prophylactique par excellence sera *l'allaitement maternel*. La mère devra toujours, si elle le peut, nourrir elle-même son enfant. Le lait maternel est pour celui-ci la nourriture la plus naturelle, celle que l'auteur même de la nature a donnée pour aliment au jeune être. L'allaitement maternel devra être *exclusif*. S'il était impossible, pour une cause ou pour une autre, comme il est très rare de trouver des nourrices en ce pays, il faudra donner à l'enfant le lait de vache, plus ou moins étendu d'eau, suivant les besoins de chaque cas, et *non bouilli*. Quelques enfants pourront se trouver très bien du lait pur, sans addition d'aucun autre liquide, mais en général, il faudra *baptiser* le lait. Beaucoup dépendra aussi de la qualité du lait employé et des proportions relatives de matière grasse, de caséine ou de sucre qu'il contiendra. Autant que possible, il faudra que ce soit le lait d'une seule vache, et que celle-ci, bien entendu, ne soit pas malade. Nous avons dit que le lait devra être étendu d'eau. En effet, le lait de vache contient beaucoup plus de caséine que le lait de femme. En revanche, il est moins riche en sucre. De là encore, la nécessité d'y ajouter un peu de ce dernier ingrédient. Voici la formule que propose Chavasse pour l'administration du lait de vache à l'enfant que sa mère ne peut nourrir (1) :

Lait frais—(d'une seule vache)—Eau chaude=parties égales de chaque. Sel de table=quelques grains (une pincée); sucre blanc=quantité suffisante. Cette formule pourra être modifiée suivant les exigences de chaque cas en particulier et suivant les accidents qui seraient aptes à se produire. Le lait devra être donné à une température égale à celle du lait ma-

(1) *Counsel to a mother, &c.*, by P. H. Chavasse, M.D., F.R. C.S.—London 1872.